



## **DECLARATION LIMINAIRE CTL DU MARDI 20 JANVIER 2015**

Madame la Directrice,

Tout d'abord et parce qu'il est convenable de le pratiquer, la CGT 29 au nom de tous les agents du Finistère vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2015.

A ce sujet, la CGT rappelle à Madame la directrice que faute d'empathie, il reste les convenances, et que dans ce cadre, les agents du Finistère n'ont pas eu le plaisir de vous lire sur ce sujet.

Madame Py, lors d'un Comité Technique récent, la CGT avait vu juste, vous expliquant qu'une petite trentaine d'emplois seraient supprimée dans le Finistère. Vous aviez raillé nos prévisions, laissant ainsi croire que la Cgt était alarmiste ou bien peut être vouliez vous échapper à cette réalité qui pour vous n'en n'était pas encore une...

Aujourd'hui, nous sommes réunis, comme nous l'avions présagé pour vous entendre nous reverser cette litanie complice et malvenue que vous défendez pourtant âprement...

28, chiffre magique pour cette année 2015...comment la CGT Finistère avait elle pu prédire ce chiffre? Alors même qu'elle ne dispose ni de la matrice du TAGERFIP destructeur, alors qu'elle ne dispose aucunement des modes de calculs des sacro saint gains de productivité dont vous allez encore et toujours nous faire l'éloge, alors que finalement, comme vous, elle ne dispose d'aucun moyen valable pour parvenir à ce résultat...

Madame la directrice, la cgt Finistère n'excelle malheureusement pas dans l'art divinatoire mais a vu juste, la raison en est simple et elle peut vous aider à anticiper les suppressions d'emploi 2016. Il s'agissait tout simplement d'une règle de 3: à un effectif départemental global correspond un pourcentage de suppressions d'emplois...Ce chiffre 28 n'était rien d'autre qu'une idée, un dogme.

De ce fait, il est évidemment une idiotie technocratique, simplement une preuve supplémentaire que le service public est devenu un paramètre ajustable qui sert des comportements individuels électoralistes...

On décide de supprimer des personnels d'abord, on en imagine les modalités ensuite...c'est à cet instant précis que vous, les collaborateurs de nos politiques malveillants intervenez.

Dans le Finistère, vous avez décidé d'affaiblir encore des postes à effectif réduit...Landerneau, Rospenden, Concarneau, Quimperlé, Lesneven, Saint Renan, Landivisau...

Vous actez la fusion de services qui sont plus encore en souffrance, jeudi dans un communiqué, des agents d'un SIE du Val de Marne, nous constations avec effroi que l'un de nos collègues s'était donné la mort, les conditions de travail sont mises en accusation dans cet écrit...Nous suivrons avec attention ce dossier et ne manquerons pas d'incriminer les responsables s'il en était besoin.

Vous avez et allez décider d'empêcher l'accès au public de notre administration en fermant nos services, certains jours de la semaine...balayant sans scrupule l'un des principes fondateurs du service public : la continuité. Autant de décisions injustifiables car socialement destructrices.

Il vous restera quelques prétextes insignifiants et à peine vérifiables... la dématérialisation, les

simplifications de services...pour justifier l'infâme.

Madame La directrice, la CGT ne détient pas la vérité mais elle vous transmet une réalité, celle du vécu des agents que vous avez en charge. Par votre collaboration active à cette politique désastreuse, vous vous êtes coupée de la réalité du terrain...ce qui explique d'ailleurs les décisions inadmissibles dont nous débattons aujourd'hui.

Madame la directrice, n'allez pas utiliser un argument malheureux qui consisterait à comparer le Finistère avec un autre département et nous expliquerait que c'est parfois pire ailleurs...le chômeur devient parfois un privilégié pour le Sans Domicile Fixe...c'est dire le subjectif risible des comparaisons.

la CGT dénonce l'inertie et la servilité de nos directeurs régionaux...rappelons nous que la docilité et la capacité à obéir n'a pas toujours servi le bien commun...

Madame la directrice, derrière chaque suppression que vous entérinez, c'est une souffrance supplémentaire que vous confirmez...souffrance d'un agent, d'un service, souffrance d'un usager, souffrance d'une fonction publique, devenue la victime désignée par toutes les malveillances.

La cgt avait refusé de participer au CTL du 9 janvier, le fonctionnement d'un pseudo dialogue social nous intime d'être ici aujourd'hui, nous sommes là...mais après cette déclaration, vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas le mal de vos décisions et la souffrance que vous distribuez.